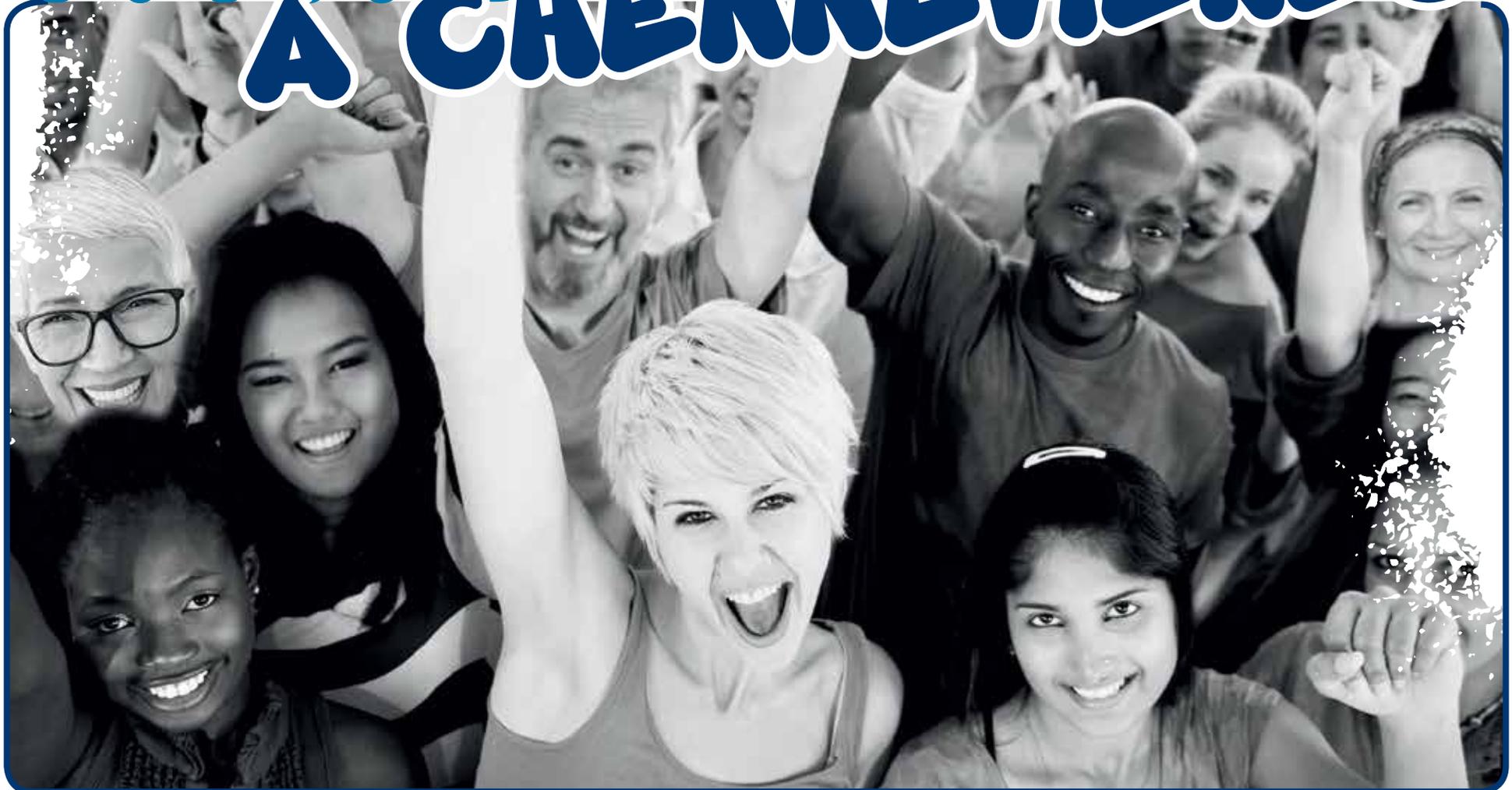




# VIVRE À CHENNEVIÈRES





# édito



*Interview* DE JEAN-PIERRE BARNAUD,  
MAIRE DE CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE  
PAR DEUX JEUNES CANAVÉROIS

**EMMA TODÉHOU**, 19 ANS, ÉTUDIANTE  
EN PREMIÈRE ANNÉE DE DROIT

**HECTOR BELCARI**, 19 ANS, ÉTUDIANT  
EN HISTOIRE À LA SORBONNE

*Emma Todehou* : **Pouvez-vous partager un souvenir marquant en tant que maire ?**

**JEAN-PIERRE BARNAUD** : Le plus marquant reste le jour de l'élection puisque c'est le moment où les choses basculent. C'est l'instant où l'on passe de connaisseur de la vie politique locale mais sans avoir précisément conscience de l'ampleur de la tâche et de la réalité du travail à entreprendre. Les choses viennent ensuite en marchant, c'est le moment le plus marquant, le plus décisif.

*Hector Belcari* : **Depuis le début de votre premier mandat, quelles ont été vos actions dans le domaine du patrimoine ?**

**J.-P. B.** : Il y a beaucoup de patrimoine historique à Chennevières, l'église Saint-Pierre et le Fort de Champigny, mais également des châteaux des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, et d'autres sites comme l'ancienne gare ou la terrasse. Une partie de ce patrimoine avait été délaissée par la création de propriétés privées. Il restait deux éléments patrimoniaux publics, le Fort et l'église Saint-Pierre. L'église est du XIII<sup>e</sup> siècle, construite au début du chantier de Notre-Dame avec des bâtisseurs qui travaillaient sur le chantier de la cathédrale de Paris.

Le Fort est un vestige de la guerre de 1870 puisqu'il a été construit après le grand traumatisme qu'elle a représenté. Un traumatisme immense qu'on a un peu oublié avec la perte de l'Alsace et de la Lorraine jusqu'à l'issue de la Première Guerre mondiale.

Il était urgent d'agir sur ces deux bâtiments. Tout n'est encore pas terminé, pour l'église il reste

l'intérieur dont les peintures murales du XIV<sup>e</sup> ou du XV<sup>e</sup> siècle et le clocher. Pour le Fort, nous nous engageons vers la restauration du casernement après avoir achevé ce que nous appelons désormais le parc du Fort, une partie de l'ancienne zone non-aedificandi et toute l'architecture militaire d'enceinte. Ultérieurement, il faudra faire vivre ce patrimoine trop longtemps délaissé. Pour ces deux monuments, la Ville a conduit une démarche progressive donnant la possibilité aux Canavérois de découvrir les édifices mais aussi à d'autres visiteurs de se faire les ambassadeurs de la beauté de notre ville. Il faut souligner également l'effort de la Municipalité pour recueillir le maximum de subventions possibles afin de mener à bien ces restaurations.

*H.B.* : **La création de nouveaux espaces comme le pôle culturel, qui devrait voir le jour en 2026, est-elle la préfiguration de nouvelles ambitions, de nouveaux projets pour la jeunesse ?**

**J.-P. B.** : Le pôle culturel, n'est pas simplement prévu pour les jeunes. Évidemment, la jeunesse y a toute sa place parce que c'est à la fois une médiathèque, un conservatoire et un lieu d'accueil pour les associations culturelles. Le terme de pôle culturel prend donc tout son sens. Ce lieu accueillera évidemment les étudiants car grâce au Territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) et aux échanges entre médiathèques, c'est un million d'ouvrages qui pourront être accessibles. Donc, un outil important pour toute la population. Ce pôle culturel aura, au total, nécessité dix ans d'efforts depuis notre arrivée en 2014, avant que le chantier ne commence. Il ne coûte rien à la Commune puisqu'il est financé par le Territoire et d'autres partenaires comme l'État et la Métropole

du Grand Paris. C'est le fruit d'une collaboration étroite avec le Territoire et son Président Laurent Cathala. Ce nouveau bâtiment a aussi vocation à faire partie du patrimoine de demain.

Ensuite, plus spécifiquement pour les jeunes, Chennevières est une ville qui offre des possibilités sur le plan sportif, avec le COC que nous soutenons et toutes les associations sportives indépendantes auxquelles nous apportons également notre appui. Sur le plan sportif, il y a une offre très large sur notre ville. Nous venons de recevoir deux lauriers du label "Ville active et sportive". Nous sommes d'ailleurs en train de reconstruire le gymnase Suzanne Lenglen en remplacement du vieux gymnase du Moulin à Vent.

Il y a également tout ce qui n'est pas forcément strictement municipal. Par exemple, on a réussi à faire qu'un cinéma s'installe à Chennevières et ça n'a pas été le fait du hasard. Ça a été tout un travail pour que ce complexe soit accepté par les pouvoirs publics puisqu'il y avait des autorisations nécessaires à obtenir et une concurrence avec les autres villes.

Donc, je crois qu'à Chennevières les jeunes peuvent trouver l'occasion de pratiquer de nombreuses activités sportives, se cultiver, aller au conservatoire, aller au cinéma... Pour une ville de notre taille, c'est tout de même pas mal.

### **E. J. : Il y a eu un long processus, pour la signature du projet de réhabilitation du Bois l'Abbé. Quels sont les enjeux de cette réhabilitation ?**

**J.-P. B. :** Le but de cette réhabilitation est d'améliorer le cadre de vie de la population. Notre premier objectif est de permettre le parcours

résidentiel offrant à chacun la possibilité d'occuper un logement adapté à chaque étape de sa vie. Le logement, c'est l'élément numéro un de l'ANRU, notamment tout ce qui concerne les réhabilitations intérieures, les mises aux normes mais aussi l'isolation thermique. Mais il ne faut pas oublier les équipements publics. Nous parlions de la jeunesse tout à l'heure, elle aura besoin d'équipements renouvelés comme par exemple, d'un nouveau gymnase d'excellence. Elle bénéficiera également du plan piscine sous la responsabilité du Territoire. Le point d'information jeunesse (PRIJ), l'Ecole Municipale de Football et le Club Noé pour les plus jeunes seront aussi concernés par l'ANRU ainsi que la création d'un nouveau stade avec deux terrains à proximité du collège Boileau, une école de football. Ce sera donc une offre d'équipements plus importante qui bénéficiera d'ailleurs à toute la ville. En outre, la création du quartier du Fort et les travaux du casernement permettront une extension du service jeunesse.

### **H.B. : Quelle est l'influence du contexte national ainsi qu'international sur le fonctionnement de notre commune ?**

**J.-P. B. :** C'est une question intéressante parce qu'au fond, est-ce qu'on est une île ? Non, nous ne sommes pas une île et à partir de ce constat on subit ou on profite du contexte. Actuellement on a plutôt l'impression de le subir tant sur le plan national qu'international. Cependant, au moment des émeutes de juin 2023, Chennevières a été relativement épargnée. Il ne s'agit pas de crier victoire mais il faut saluer l'impact de nos services à la population, de notre police municipale et du service jeunesse qui sont restés omniprésents pendant toute cette période.



### **E. J. : Ces dernières années, il y a eu des critiques, notamment sur les réseaux sociaux, concernant le nombre de constructions qui a été jugé trop important. Qu'avez-vous à répondre à ce sujet ?**

**J.-P. B. :** Ceux qui nous critiquent n'ont conscience ni de la réalité du besoin de logements, ni de la pression exercée par l'État. Remontons d'ailleurs à l'origine du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de 2017 que le Préfet de l'époque a trouvé manquant d'ambitions en matière de construction de logements, et sur lequel il a émis un avis défavorable pour cette raison. Le nombre de logements produits depuis dix ans est inférieur chez nous par rapport entre autres à Ormesson, Villiers et au Plessis-Tréville. Ces constructions de logements se font essentiellement autour des axes principaux. Ces axes sont connus, il s'agit de la Départementale 4 et de la rue Aristide Briand.



Ensuite, je pense que la jeunesse doit y être particulièrement sensible : il y a quand même 800 000 logements manquants en Île-de-France. Au niveau national, 1 300 000 jeunes actifs de 18 à 35 ans vivent chez leurs parents. Construire des logements ce n'est donc ni un crime ni une aberration. Nous devons d'ailleurs continuer à en produire si le contexte le permet car beaucoup craignent que l'actuelle crise du bâtiment vienne fortement aggraver les tensions actuelles. Tout à l'heure, on évoquait le centre-ville, certaines personnes se plaignent qu'il ne soit pas suffisamment attractif. À notre arrivée en 2014, ce quartier comptait 2000 habitants, très loin du seuil critique de population pour assurer son rôle de centralité en attirant des activités commerciales. Faire évoluer cette situation sera un long processus, les nouveaux logements, l'attractivité du pôle culturel et de l'offre médicale y contribueront. L'ouverture de la résidence pour personnes âgées en face du pôle culturel permettra d'inclure toutes les générations.

**E. T. : Vous occupez plusieurs mandats : maire de la ville de Chennevières, vice-président du Conseil départemental, vice-président du Territoire Grand Paris Sud Est Avenir, vice-président de la Métropole du Grand Paris. Qu'est-ce que ces mandats vous apportent à vous et à la ville de Chennevières ?**

**J.-P. B. :** Quand on voit la liste, on peut avoir l'impression que c'est beaucoup. En fait, ces différents mandats sont utiles à Chennevières car grâce à eux je peux nouer des contacts indispensables au rayonnement de la ville et à l'obtention d'importantes subventions pour nos équipements. C'est un avantage que tous les maires n'ont pas pour leur commune. Et puis mon intérêt pour les délégations que j'occupe est réel et elles sont très complémentaires de ma fonction de maire. Elles concernent l'environnement, l'urbanisme, les déplacements (vélo, circulations douces...), c'est-à-dire des sujets de la vie quotidienne. Il aurait été bien plus difficile d'obtenir tous les financements pour nos projets sans ces différents engagements.

**H. B. : Votre campagne de 2020 s'appuyait sur la volonté de penser notre ville sur le long terme, avec ce fameux slogan Horizon 2030. Vos objectifs ont-ils été atteints à l'heure de ce bilan et se portent-ils toujours autant sur l'avenir ?**

**J.-P. B. :** Nos objectifs étaient fixés à l'horizon 2030. Et aujourd'hui, on est à mi-parcours et effectivement, beaucoup de choses qui avaient été indiquées ont été réalisées, lancées ou vont l'être.

À l'horizon 2030, nous aurons atteint nos objectifs. Bien entendu lorsqu'on fait une campagne électorale on a toujours le souci, en tout cas moi je l'avais, d'annoncer un programme réaliste. Et c'est pour cela qu'on ne s'est pas limité à la période 2020-2026, parce que même si nous avons engagé de nombreux projets lors de la précédente mandature il y avait encore beaucoup à faire après trente années d'inertie. Il fallait aussi respecter un cadre budgétaire et en même temps évaluer le niveau des soutiens financiers qui pouvaient être mobilisés. Il était donc plus honnête de parler d'un horizon et d'un programme fait d'axes principaux plutôt que de promettre la lune pendant un mandat. Je pense d'ailleurs que la politique souffre d'être trop court-termiste. Pas simplement au niveau local, mais au niveau national également. Or, les choses dans la vie publique ne se situent pas dans le court terme, parce qu'on mesure très bien que pour obtenir la possibilité, réaliser les études, obtenir les autorisations, les moyens financiers, tout ça prend beaucoup de temps. Donc, c'est aussi pour ça qu'on avait envisagé cet Horizon 2030 et que nous nous y tenons toujours aujourd'hui.

**H. B. et E. T. : Merci, Monsieur le maire, d'avoir répondu à nos questions**

**J.-P. B. :** C'est à moi de vous remercier à mon tour parce qu'on dit toujours que la jeunesse ne s'intéresse pas à la vie politique. Et c'est vrai qu'il y a des facteurs qui poussent les jeunes à s'en désintéresser quoique les récentes élections législatives démontrent le contraire. Je pense que c'est un défi de les impliquer. Vous êtes l'avenir. Ne vous découragez pas, emparez-vous des questions publiques, locales ou nationales. Il est important qu'il y ait un renouvellement de générations.

## CHENNEVIÈRES une ville plus attractive p.6

### NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS



### URBANISME



### VOIRIE



### ENVIRONNEMENT



### PATRIMOINE



### FINANCES



## Priorité au bien-vivre DES CANAVÉROIS p.23

### PETITE ENFANCE



### ENFANCE



### JEUNESSE



### SOCIAL



### SÉCURITÉ



### SPORT



### CULTURE



### JUMELAGE



C'EST POUR  
**VOUS**

# UNE VILLE PLUS ATTRACTIVE



**LES ÉCOLES**

La construction et la rénovation des établissements scolaires sont une priorité afin d'offrir un meilleur cadre d'apprentissage aux enfants.

# Investissements de la Ville depuis 2014

**51,7**  
millions



pour les bâtiments  
et les équipements

**22,8**  
millions



pour la  
voirie

**9**  
millions



pour le  
cadre de vie

**8**  
millions



pour le  
patrimoine

## Améliorer votre cadre de vie

**ÉCOLES- BÂTIMENTS - AMÉNAGEMENT URBAIN - TRANSPORTS -  
ESPACES VERTS - CAUSE ANIMALE - PATRIMOINE**

UNE VILLE AGRÉABLE À VIVRE POUR TOUS SES HABITANTS, QUELS QUE SOIENT LEUR ÂGE, LEUR SITUATION : C'EST POUR ATTEINDRE CET OBJECTIF QUE LA MUNICIPALITÉ A LANCÉ UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUX. RÉNOVER LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET LA VOIRIE, IMAGINER DE NOUVEAUX QUARTIERS, DÉVELOPPER LES TRANSPORTS, PROTÉGER LE PATRIMOINE, CONSERVER UN CADRE DE VIE VERDOYANT TOUT EN RELEVANT LE DÉFI DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SONT AUTANT D' ACTIONS RENDUES POSSIBLES GRÂCE À UNE GESTION FINANCIÈRE SAINTE ET RIGOUREUSE.

# NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

À l'arrivée de l'équipe municipale, les bâtiments communaux étaient très dégradés et énergivores en raison du manque d'entretien et d'investissement. La rénovation des écoles est une priorité pour elle.

**L**a Municipalité a établi un plan pluriannuel pour réaliser les travaux en fonction de leur importance et de leur urgence. Chaque année, des travaux ont lieu comme le remplacement de toitures, de portes, la réfection de sanitaires, de sols, de sécurité incendie, la pose de faux plafonds, de peintures, la mise en conformité de l'assainissement... Tous les ans, une enveloppe de 500 000 € en moyenne est allouée aux travaux dans les écoles.

Après la construction de l'école Germaine Tillion et de l'Espace municipal Jean Moulin, le groupe scolaire du Moulin à Vent a connu une totale réhabilitation et rénovation thermique des bâtiments, la mise en conformité sécurité et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite... Le gymnase, désormais dénommé Suzanne Lenglen est en cours de reconstruction dans une démarche éco-responsable car la Ville s'engage pour une rénovation durable.



École Germaine Tillion

**COÛT DES TRAVAUX POUR LE GROUPE SCOLAIRE GERMAINE TILLION  
+ L'ESPACE POLYVALENT JEAN MOULIN + PARKING : 20,4 MILLIONS D'EUROS.**

**COÛT DES TRAVAUX POUR LA RÉHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE MOULIN À VENT  
+ GYMNASSE SUZANNE LENGLEN : 16,8 MILLIONS D'EUROS.**





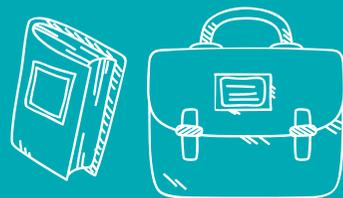
# CHIFFRES CLÉS

Montants des investissements depuis 2014



**51,7**  
**millions**  
euros  
pour les bâtiments  
communaux

dont



**34**  
**millions**  
euros  
pour les écoles

et



**7,2**  
**millions**  
euros  
pour les  
équipements  
sportifs



## LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

Les équipements sportifs ont également bénéficié de travaux afin d'améliorer la pratique : reprise des structures de la charpente des gymnases, remplacement ou création des éclairages, des revêtements de sol, rénovation des installations sanitaires, entretien des terrains...

En 2021, le THÉÂTRE ROGER LAFAILLE a été rénové avec l'aménagement du hall d'entrée, du 1<sup>er</sup> étage, l'amélioration acoustique de la salle, le remplacement des faux plafonds, des sols, des appareils électriques, des loges, de la toiture et la mise aux normes accessibilité et incendie...

La Ville se transforme pour accueillir de nouveaux habitants et améliorer le cadre de vie des Canavérois. Deux programmes phares ont été lancés : l'un pour remodeler le Bois l'Abbé, l'autre pour aménager le quartier du Fort, ainsi que des projets concernant le centre-ville et la RD4.

Ces deux programmes vont donner un nouveau visage à la Ville avec une transformation du paysage urbain et créer une unité urbaine.

La partie canavéroise du Bois l'Abbé n'a pas connu de transformation depuis sa construction dans les années 1970 jusqu'au démarrage des travaux de rénovation des logements en 2019. Aujourd'hui, sur l'entrée de ville Nord (quartier du Fort) se trouvent un terrain vague, un foyer, quelques entreprises.

**L'objectif commun est d'offrir un cadre de vie agréable, adapté aux habitants et de développer l'attractivité de ces quartiers.**

Cela passe par un **réaménagement urbain** avec un **environnement paysager renforcé**, des **nouvelles voiries** intégrant des modes de **circulation douce**, la création de **logements** pour une meilleure mixité, d'**équipements**, de **services à la personne** et une **nouvelle offre commerciale**. Ces évolutions doivent tenir compte d'une forte dimension écologique.

Une transformation rendue possible grâce aux partenariats avec l'État via EpaMarne pour le quartier du Fort (entrée de ville Nord) et l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine pour le Bois l'Abbé, des financements et des subventions obtenus auprès d'autres contributeurs. **Les équipements sportifs nouveaux (gymnase et stades) profiteront aussi aux quartiers voisins (Hauts de Chennevières et Paris Chennevières) et à tous les Canavérois.**

## Bois l'Abbé, un nouveau visage (NPRU)



Afin d'améliorer les conditions de vie de 5 500 Canavérois, le Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine prévoit la transformation profonde du quartier du Bois l'Abbé. Les objectifs : désenclaver et ouvrir le quartier grâce à un aménagement paysager du parc de la Colline et des

voiries, apporter de la mixité sociale, améliorer les logements existants et en créer de nouveaux, développer l'attractivité en proposant des équipements, de nouvelles offres de service (pôle santé, PMI), des activités économiques, le tout en engageant une démarche écologique.

## LES CHIFFRES DE L'ANRU



**140**  
millions  
d'euros  
pour ce  
programme



**22** millions  
d'euros de budget  
pour la ville  
entièrement compensés  
par les cessions de foncier  
et les subventions



**513** nouveaux  
logements  
**4** logements démolis  
et **1 183** logements  
réhabilités



**2025**  
début du  
chantier  
d'aménagement  
paysager

## Le futur quartier du Fort

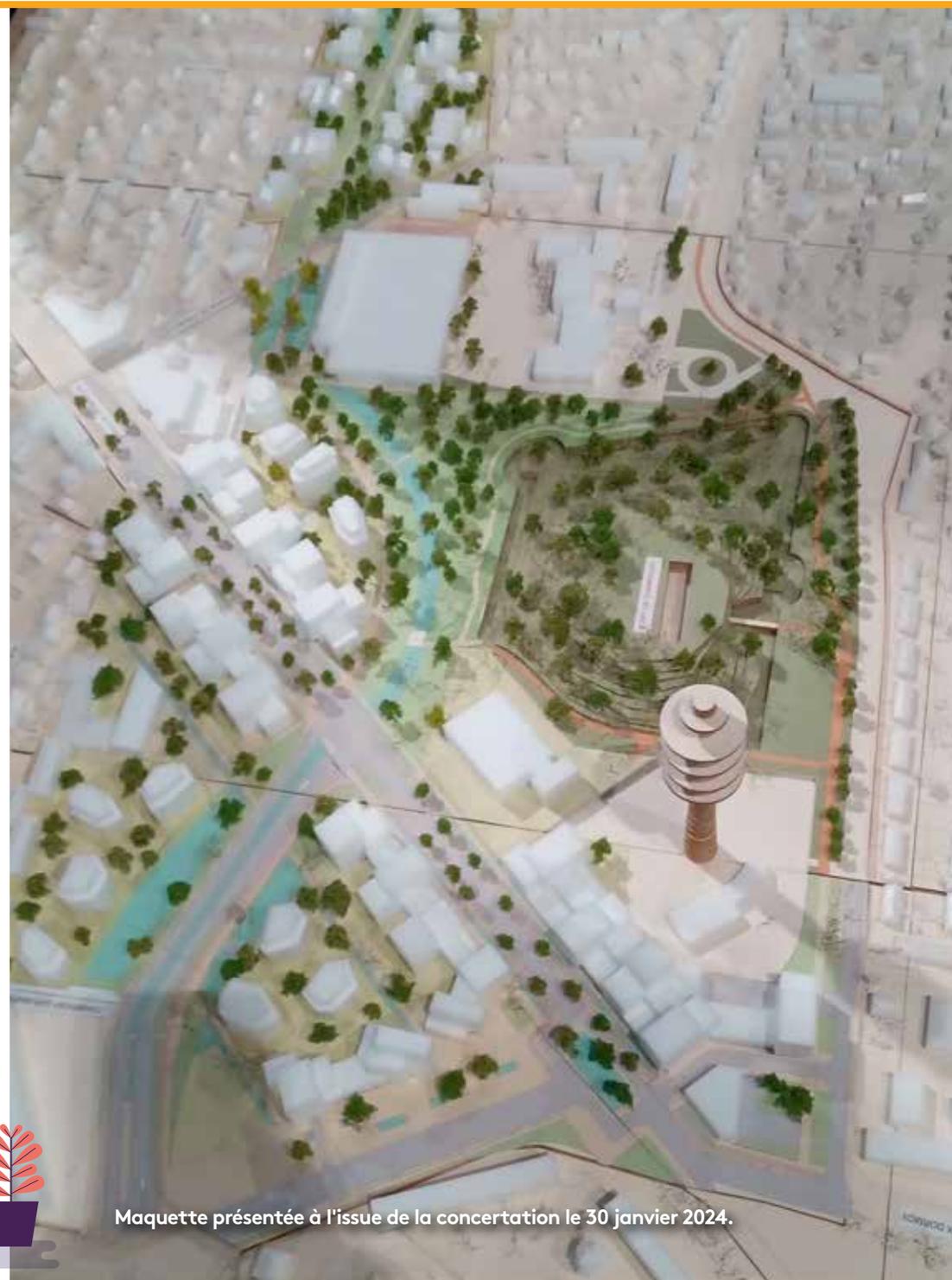
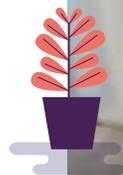
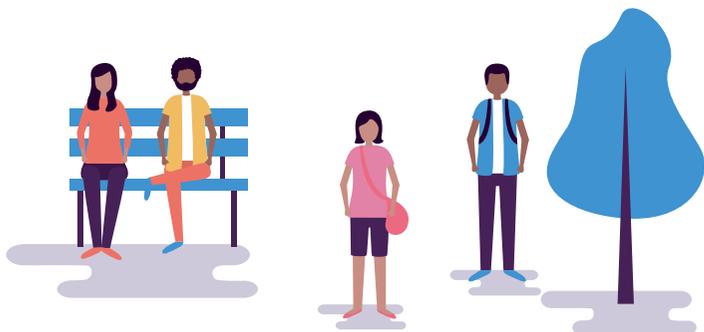
En perspective de l'arrivée prévue de l'Altival, projet de bus en site propre, reliant le quartier du Fort à la future gare du métro 15 (Villiers Champigny Bry), **la Municipalité, en collaboration avec l'aménageur de l'Est parisien EpaMarne, souhaite valoriser ce secteur.**

Ce projet aura comme objectif la création d'un quartier de vie agréable et paisible où s'équilibrent nature, patrimoine, nouvelle offre de logements, services et commerces.

La concertation qui s'est tenue en 2023 pour recueillir l'avis des Canavérois, a traduit la démarche ambitieuse de co-construction de ce quartier. Ce projet ne sera mené à bien que si les équipements publics sont au rendez-vous. Il accueillera une école, un centre de loisirs, un gymnase, un parking public, renforcera la desserte routière et créera des liaisons douces (piétons et cyclistes) reliant à Altival et au Fort.

Le quartier sera ainsi connecté aux différents secteurs de la ville et notamment au centre-ville en créant une synergie et une attractivité communale rayonnante.

La préservation de la nature et de la biodiversité favorisera la qualité du cadre de vie ; un corridor écologique irriguera le quartier offrant un environnement reposant, pédagogique, à destination de l'ensemble des Canavérois.



Maquette présentée à l'issue de la concertation le 30 janvier 2024.

## La Municipalité travaille également sur l'aménagement d'autres secteurs comme le centre-ville et la RD4.

Le centre-ville a initié sa mutation avec l'école Germaine Tillion et l'Espace municipal Jean Moulin, le mail Daniel Cordier, le parc Geneviève de Gaulle Anthonioz, le pôle culturel, la maison de l'animal et de la biodiversité ainsi que le projet de jardin médiéval attenant à l'église Saint-Pierre.

La construction de la résidence pour seniors et les récents immeubles accueillant des services (pôle social, police municipale, cabinet médical, micro-crèche, vétérinaire) et des commerces (fleuriste, librairie, etc.) renforcent la vitalité.

L'objectif est de rendre le centre-ville plus attractif, plus accessible et de réunifier la ville grâce à de nouvelles voiries et une trame verte.

La coupure Est-Ouest doit être effacée avec pour objectif qu'un jour, les enfants du Bois l'Abbé puissent aller en vélo au pôle culturel en toute sécurité avec une nouvelle voirie en prolongement de l'avenue du Maréchal Leclerc. Également, ceux qui habitent les Coteaux et au Moulin pourront en toute sécurité se rendre et profiter du parc de la plaine des Bordes, après un plongeon dans la nouvelle piscine territoriale.

---

## La RD4

Avec l'arrivée prochaine d'Altival (transport en commun en site propre) au niveau de la RD4 et son prolongement prévu jusqu'au centre commercial Pince-Vent, la route de la libération (RD4) doit également être réhabilitée. Plusieurs permis de construire de logements collectifs ont été accordés, bâtis en retrait de l'alignement existant, permettant ainsi un futur élargissement de la route. Il permettra sa requalification par le Département avec des stationnements, des trottoirs élargis, le passage du TCSP et des aménagements paysagers (alignement d'arbres le long de la voirie)...

---



# UNE CHARTE DE QUALITÉ DE CONSTRUCTION

La ville de Chennevières-sur-Marne connaît une nouvelle attractivité notamment grâce aux projets engagés par le Grand Paris. La Municipalité poursuit son objectif de valorisation du cadre de vie de ses habitants en se dotant d'une Charte Qualité de la Construction. Elle vise à orienter et valoriser les projets de constructions et plus largement le projet de territoire face aux mutations urbaines.



Ainsi, la préservation de l'identité de la ville, les enjeux de développement urbain, la cohérence urbaine et architecturale avec l'environnement sont développés dans cette charte. Elle a été élaborée avec la participation des professionnels (bailleurs, promoteurs, architectes), avec pour objectif d'accompagner les architectes vers la production de constructions de qualité et respectueuses des normes environnementales les plus exigeantes.

La Ville porte une attention particulière quant à la programmation des différentes typologies de logements mais aussi à leur statut d'occupation.

Ces logements doivent proposer une qualité sanitaire et un confort avec un maximum de lumière naturelle traversante, des espaces de vie aérés, des rangements, une vue dégagée vers l'extérieur...

Les logements et bâtiments doivent répondre à des normes éco responsables et la démarche engagée doit ainsi être globale et multicritères de type « NF Habitat HQE » ou « EcoLabel Européen ». Les immeubles doivent être accessibles à tous et adaptables. Le stationnement doit être traité comme un espace à part entière.

La mixité fonctionnelle dans les opérations est aussi encouragée, que ce soit pour l'implantation de commerces de proximité, de

locaux d'activité ou de lieux de rencontres.

À titre d'exemples, rue Aristide Briand, ont été installés : une micro crèche, un vétérinaire, une agence immobilière, une maison de santé, un laboratoire d'analyses...

De plus, chaque programme doit contenir un îlot de verdure, créer et préserver de la biodiversité avec des espaces végétalisés. Avec ces opérations, la couverture végétale de la ville sera compensée grâce aux exigences faites aux promoteurs et au plan 1000 arbres.

Enfin l'enjeu est de proposer une écriture architecturale contemporaine, sobre et de qualité, tout en respectant le contexte existant dans lequel s'inscrit l'opération.

# VOIRIE ET TRANSPORT

La transition énergétique a toujours été une priorité depuis 2014.

La Municipalité a lancé en 2018 un Marché à performance énergétique qui inclut l'enfouissement des réseaux, la rénovation des chaussées et de l'éclairage public aux normes environnementales LED. L'objectif est une rénovation complète de l'éclairage public à l'horizon 2030. Le nombre de points lumineux a été augmenté notamment sur les passages et les cheminements piétonniers tout en limitant les coûts et diminuant la consommation énergétique.



**22,8 MILLIONS D'EUROS**

investis entre 2014 et 2023 pour la voirie, l'éclairage public, l'enfouissement des réseaux et le mail Daniel Cordier

**40 MILLIONS D'EUROS**

seront investis entre 2014 et 2030 pour la voirie, le mail urbain, les pistes cyclables, l'éclairage public, le parc de stationnement

**13 KM** sur 42 km de voirie rénovée

**100 % LED**

pour l'éclairage public sur l'ensemble des voiries communales

À titre d'exemple, l'avenue Edmond rénovée dans le cadre du Marché à performance énergétique.



Avant



Après

## Améliorer la desserte pour renforcer l'attractivité

La Municipalité oeuvre pour renforcer l'offre de transports en commun. Grâce aux différents modes de déplacements, l'objectif est de créer une connexion entre les quartiers de la ville et une dynamique avec les communes voisines.

L'inscription d'**Altival** dans le contrat de plan État/Région 2021/2027 acté en janvier 2024 représente une étape décisive et permet d'envisager à l'horizon 2030 l'ouverture de l'infrastructure en site propre permettant de relier le réseau du Grand Paris Express (ligne 15 du métro) à partir du Fort de Champigny. Les travaux ont d'ailleurs débuté en 2024.

Ce transport en commun en site propre (TCSP) reliera le Fort de Champigny à la gare de Bry-Villiers Champigny. Ce qui permettra d'améliorer les conditions de déplacement des Canavérois et donc leur qualité de vie. Ce transport doit ensuite se prolonger sur la Départementale 4 en rejoignant Ormesson. L'arrivée du TCSP a pris du retard en raison de l'abandon du projet par l'ancienne équipe politique du Département. Ce projet a été relancé par la nouvelle majorité départementale.

## LA MUNICIPALITÉ A INSCRIT UN PLAN VÉLO DANS SON PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT S'ÉLEVANT À 225 000 EUROS.

**Le mail Daniel Cordier**, créé en centre-ville est réservé aux liaisons douces piétons et cyclistes. Il sera prolongé jusqu'à l'entrée de ville Nord (quartier du Fort) et vers les autres quartiers de la commune afin de créer un maillage et une liaison vers la RD4, les Hauts de Chennevières et le Bois l'Abbé jusqu'à la plaine des Bordes.

Par ailleurs, une amélioration de l'offre de transport par le bus a été réalisée en partenariat avec Ile-de-France Mobilités pour une desserte du centre commercial Pince-Vent par les lignes 8 et 10 et la création d'une nouvelle ligne (436) sur les bords de Marne.



# ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE

## LA CAUSE ANIMALE

Dans son engagement pour la cause animale, la Municipalité a créé une délégation à la cause animale dès 2014. Elle apporte un soutien financier et logistique aux associations. Elle organise une manifestation dédiée aux animaux et a reçu le label de la Région Île-de-France « 3 pattes - Ville amie des animaux ».

La Maison de l'animal et du biotope est la concrétisation de la politique de la défense de la cause animale. Les travaux débutent fin 2024 pour une ouverture au 1<sup>er</sup> semestre 2026.



SITUÉE AVENUE DE COEUILLY, LA MAISON DE L'ANIMAL ET DU BIOTOPE SERA UN LIEU D'ACCUEIL POUR LES ASSOCIATIONS ENGAGÉES DANS LA CAUSE ANIMALE. CET ÉQUIPEMENT SERVIRA DE DISPENSAIRE ET OFFRIRA LA POSSIBILITÉ AUX PERSONNES À FAIBLES RESSOURCES D'ACCÉDER AUX SOINS VÉTÉRINAIRES.

IL ACCUEILLERA AUSSI LES ANIMAUX ABANDONNÉS ET SERA UN REFUGE POUR LA FAUNE SAUVAGE.

CETTE MAISON SERA ÉGALEMENT UN LIEU PÉDAGOGIQUE, D'EXPOSITION ET DE SENSIBILISATION DE LA POPULATION.



**UN PROJET SUBVENTIONNÉ  
PAR L'ÉTAT ET LA MÉTROPOLE  
DU GRAND PARIS**

## Une ville verte

Face au réchauffement climatique, préserver le cadre vert de notre ville est une priorité.

**Notre objectif :** conserver le niveau de 40 mètres carrés d'espaces verts publics par habitant soit 4 fois la norme prescrite par l'Agence Régionale de Santé afin de proposer des îlots de fraîcheur.

Chaque projet public comme privé, doit inclure un volet environnemental avec la protection des espaces de pleine terre comme la création et l'extension du parc Geneviève de Gaulle Anthonioz, le projet du quartier du Fort, le NPRU au Bois l'Abbé, l'extension du parc Corot et le projet de création d'un parc sur les coteaux entre les rues de Gaulle et du pont. Les constructions privées sont soumises aux mêmes obligations.

Le Département a lancé le plan 50 000 arbres et la ville s'engage à ses côtés avec un plan 1 000 arbres.

### 40 MÈTRES CARRÉS

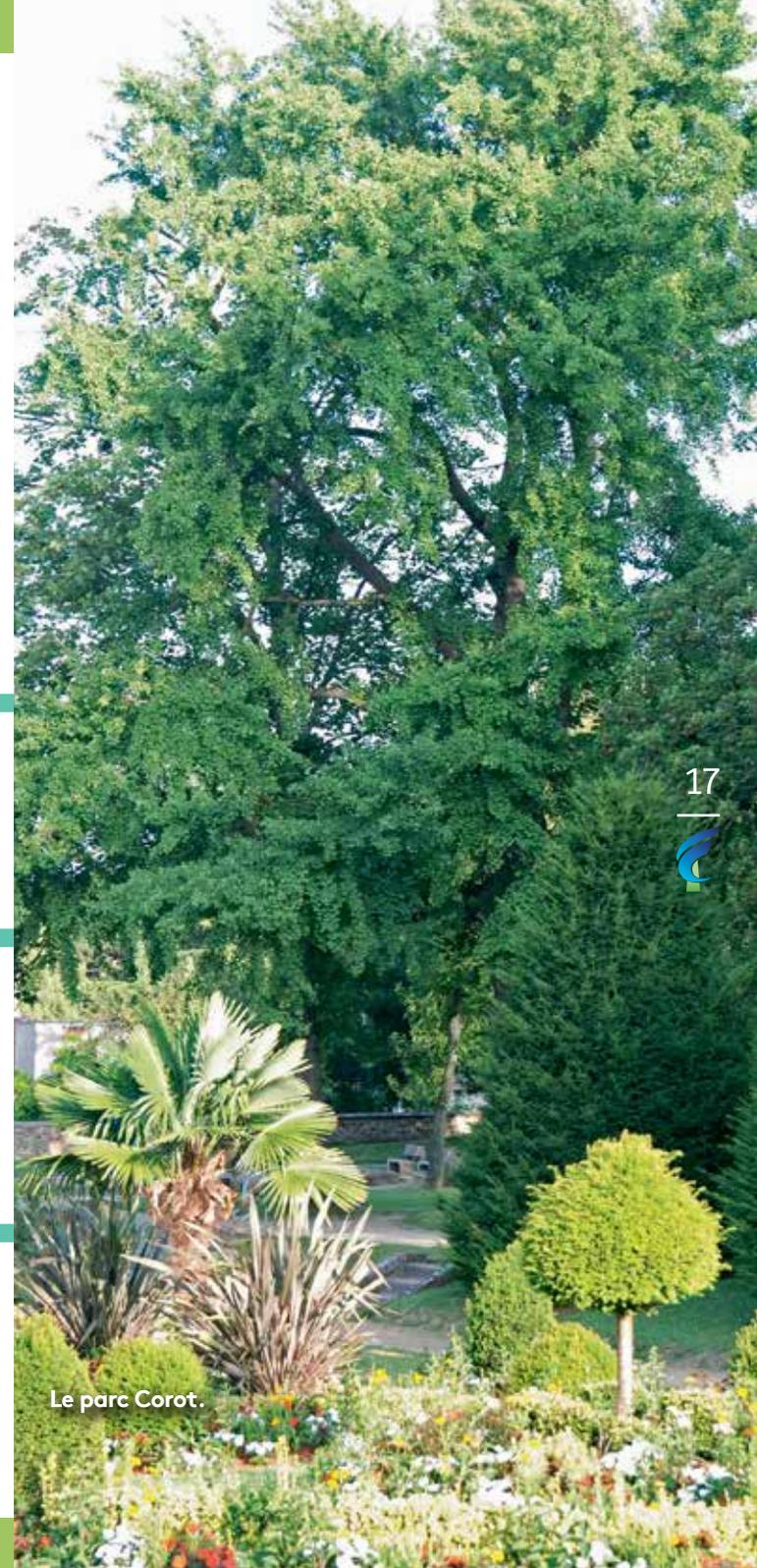
d'espaces verts publics à préserver soit 4 fois la norme prescrite par l'Agence Régionale de Santé.

### 2 HECTARES

de nouveaux espaces verts accessibles créés avec le parc Geneviève de Gaulle Anthonioz, derrière l'école Germaine Tillion et l'espace d'éco-pâturage ainsi que le projet d'extension du parc Corot.

### 76 HECTARES

Le Département a voté un Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels concernant la Plaine des Bordes, le domaine des Rêts pour lequel la Ville a engagé des démarches auprès du Département pour une ouverture partielle et les îles de la Marne qui constituent un corridor et un réservoir écologique.



Le parc Corot.

Le patrimoine historique de Chennevières avait été oublié. Parce qu'il fait partie de la mémoire de la ville, la Municipalité a décidé de le restaurer. En raison du sous-investissement conséquent engendré par cet abandon, pendant 30 ans, les travaux s'inscrivent dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement.

## Le Fort de Champigny

Ce fort conçu par l'architecte Séré de Rivières a été construit en 1878. Acheté par la Ville en 1995, il n'avait pas été entretenu et la végétation avait pris le dessus. Depuis 2018, ce monument fait l'objet d'une restauration très importante et largement subventionnée.

L'objectif est de le rendre accessible aux Canavérois.

Les travaux débutés en 2018 ont concerné **les abords extérieurs** avec l'aménagement des espaces verts (fossés, promenades, théâtre de verdure...), le raccordement aux différents réseaux, la restauration de la poudrière, du mur d'escarpe, de la caponnière du saillant, les ponts, la création de jardin familiaux, ...

Aujourd'hui, les promenades sont possibles, des activités au théâtre de verdure et des visites guidées sont organisées.

Prochaine étape : le casernement qui accueillera **le pôle enfance**

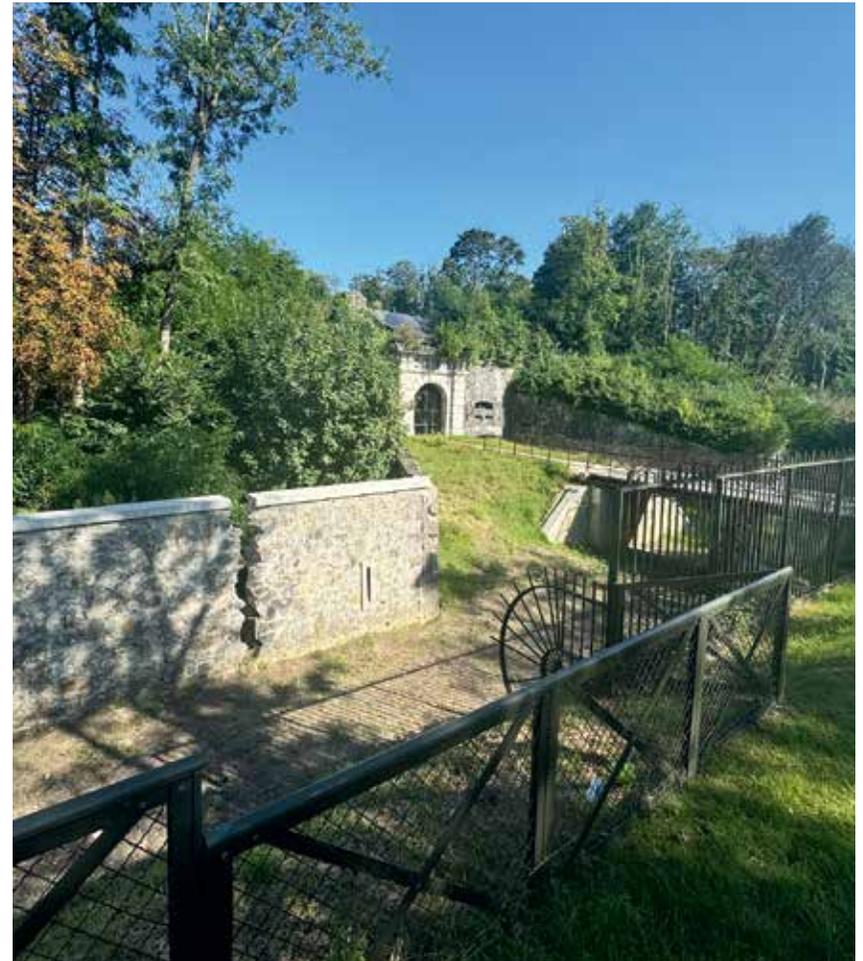
**jeunesse, un pôle culture avec un espace muséal et des animations.**

Ce lieu est également un poumon vert au coeur de la ville avec des espaces réservés pour la préservation de la biodiversité.

Le montant global des travaux actuellement s'élève à 5,6 millions d'euros, dont 50% subventionnés par la Région Île-de-France, la Métropole du Grand Paris, la DRAC, l'État, le FCTVA.

**COÛT DES TRAVAUX  
ENGAGÉS :**

**5,6 MILLIONS EUROS DONT 50% SUBVENTIONNÉS**





## L'église Saint-Pierre

Au même titre que le Fort de Champigny, l'église Saint-Pierre fait l'objet d'une restauration qui s'étale sur plusieurs années.

La 1<sup>re</sup> phase débutée en 2018 a concerné la maçonnerie, la charpente en bois, la porte d'entrée, la création d'un accès pour les personnes à mobilité réduite... De 2022 à 2025, la Municipalité a dû attendre les crédits de subventions de l'État pour débiter la 2<sup>e</sup> phase.

Celle-ci prévue en 2025 se concentre sur le clocher, le tympan de l'entrée, des travaux d'électricité, la restauration des façades, de certains vitraux et la protection de peintures murales datant des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.

Le montant de la 2<sup>e</sup> phase qui comprend des travaux ainsi que l'aménagement du jardin médiéval et la restauration de l'esplanade s'élève à 4 millions d'euros en partie subventionnés par la Région Île-de-France, la Métropole du Grand Paris, la Fondation du patrimoine, la DRAC, la FCTVA, IDF nature.

## CRÉATION D'UN JARDIN MÉDIÉVAL

La Ville a pour but de restaurer également l'environnement de l'église avec la création d'un jardin médiéval derrière le bâtiment et un réaménagement du jardin de l'actuel conservatoire ainsi que de la rue du Général de Gaulle.

### TRAVAUX STRUCTURELS

### TRAVAUX INTÉRIEURS

2018

2022

2025

2027

MAÇONNERIE, CHARPENTE EN BOIS, PORTE D'ENTRÉE, ASSAINISSEMENT, CRÉATION D'UN ACCÈS POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE...

SOL, ÉLECTRICITE, PEINTURES MURALES ET CLOCHER, AMÉNAGEMENT DU JARDIN MÉDIÉVAL

# FINANCES INVESTIR POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

**Q**uand l'équipe municipale est arrivée à la tête de la Ville en 2014, la situation financière était critique notamment en raison d'emprunts toxiques.

Après l'avoir assainie et pris des garanties en empruntant à des taux historiquement bas (0,60%), la Municipalité a établi un Plan Pluriannuel d'Investissement ambitieux pour améliorer le cadre de vie et le quotidien des Canavérois.

La politique de l'équipe municipale est de mener une gestion saine et rigoureuse des finances afin d'investir pour créer de nouveaux équipements et réhabiliter les existants, soutenir l'activité, renforcer l'attractivité du territoire et offrir des services de qualité à la population.

En adoptant des choix responsables et innovants tout en optimisant sa gestion, la ville a maîtrisé ses charges de gestion courantes (+1,02% d'évolution en moyenne par an entre 2019 et 2023) avec une masse salariale stable sur la période malgré l'inflation.

**Pour mener sa politique à bien, la Ville peut notamment compter sur le soutien d'institutions sous forme de subventions** qui concernent principalement le patrimoine, l'écologie, l'aménagement.



**Montant des subventions obtenues par la Ville**

LA STRATÉGIE MISE EN PLACE DEPUIS 2014 EST FONDÉE SUR LA SOBRIÉTÉ DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET UN PLAN D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX AU SERVICE DE L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DES CANAVÉROIS.

## Les dépenses de fonctionnement par habitant



## La Dotation Globale de Fonctionnement par habitant de Chennevières (Ce ratio montre le niveau de concours de l'État dans le budget de la commune)



La maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de dégager une épargne nette suffisante pour assurer le financement du programme d'investissement essentiellement sur fonds propres.

Cette gestion a permis de maintenir ces objectifs dans un contexte général difficile : COVID, guerre en Ukraine, crise énergétique, baisse des dotations de l'État, inflation... et de limiter les augmentations du taux communal de l'impôt afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages.

### À SAVOIR :

**Épargne brute** : excédent des recettes réelles de fonctionnement

**Épargne nette** : épargne brute après déduction du remboursement en capital de la dette

**Autofinancement** : excédent de ressources dégagé de la section de fonctionnement du budget qui pourra être utilisé pour rembourser des emprunts et/ou pour financer de nouveaux investissements

**Ratio Klopfer** : indique le nombre d'années qu'il faudrait à une collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette si elle y consacrait l'intégralité de son épargne nette



## 91,37 MILLIONS EUROS

montant des investissements de 2014 à 2023

## 4,8 MILLIONS EUROS / AN

moyenne de l'autofinancement réalisé depuis 2020,  
résultat d'une gestion saine et maîtrisée.

## 14,12 MILLIONS EUROS

montant cumulé de perte des aides de l'État  
(Dotation Globale de Fonctionnement + Dotation de  
Solidarité Urbaine) sur la période 2014 - 2023



# DES INVESTISSEMENTS ÉCOLOGIQUES



Passage de l'éclairage public en LED, isolation thermique des bâtiments... La volonté de la Municipalité est d'investir dans une démarche de développement durable et éco responsable. Ces investissements permettent de réaliser des économies d'énergie. Ainsi, la rénovation du groupe scolaire du Moulin à Vent va permettre des économies de 40% sur le chauffage. Grâce à la mise en place du Marché à performance énergétique en 2018, notre consommation énergétique en KW/H a baissé de 60%. Elle nous a permis de maîtriser le coût de la consommation et de l'envolée des prix.



Avenue de Coeuilly.

# LA FISCALITÉ

La politique budgétaire de la ville doit faire face aux incertitudes légales comme la baisse consécutive de la Dotation Globale de Fonctionnement qui constitue la principale dotation de l'Etat aux collectivités locales. La Loi de Finances 2020 acte la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales qui revenait à la commune (qui est pour le moment en partie compensée par le transfert de la taxe foncière départementale et le coefficient compensateur mais qui se trouve menacé par les annonces gouvernementales). Amorcée en 2018, cette suppression s'est étalée progressivement jusqu'à 2023, ce qui a permis aux foyers de gagner du pouvoir d'achat.

## UNE DETTE MAÎTRISÉE

La Ville a souscrit des emprunts pour financer son programme d'investissement. En 2024, le montant des emprunts s'élève à 48 millions d'euros. La charge de la dette est réduite et maîtrisée car le taux moyen d'intérêt est de 2,05 %, ce qui constitue un taux très inférieur à ceux pratiqués par les banques pour les prêts à long terme en euros.

De plus, grâce à la maîtrise du budget de fonctionnement, la Ville dégage un bon autofinancement qui permet d'avoir une capacité de désendettement de 6,86 ans en 2023 selon le ratio Klopfer.

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES CANAVÉROIS PASSE ÉGALEMENT PAR DES SERVICES DE QUALITÉ À LA POPULATION TOUT EN MAINTENANT UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT RELATIVEMENT CONSTANT ET MAÎTRISÉ MALGRÉ LES CRISES TRAVERSÉES ET LES OBLIGATIONS LÉGALES COMME LA HAUSSE DU POINT D'INDICE DES FONCTIONNAIRES.

## La charge des impôts locaux pour les locataires disparaît et diminue pour les propriétaires depuis 2014, et ce malgré l'inflation de 19% depuis 2014.



Appartement (basé sur une moyenne de 80m²)	
Locataire	Propriétaire
Taxe habitation en 2014 : <b>1 052 €</b>	Taxe habitation en 2014 : <b>927 €</b> Taxe foncière en 2014 : <b>1 090 €</b> <b>Total : 2 017 €</b>
Taxe habitation en 2024 : <b>0 €</b>	Taxe habitation en 2024 : <b>0 €</b> Taxe foncière en 2024 : <b>1 756 €</b> <b>Total : 1 756 €</b>

## Maison individuelle de ville (basé sur une moyenne de 140m²)



Location	Propriétaire
Taxe habitation en 2014 : <b>1 369 €</b>	Taxe habitation en 2014 : <b>1 669 €</b> Taxe foncière en 2014 : <b>1 248 €</b> <b>Total : 2 917 €</b>
Taxe habitation en 2024 : <b>0 €</b>	Taxe habitation en 2024 : <b>0 €</b> Taxe foncière en 2024 : <b>2 006 €</b> <b>Total : 2 006 €</b>

C'EST POUR  
**VOUS**

**PRIORITÉ  
AU BIEN-VIVRE  
DES CANAVÉROIS**

Intervention sur la citoyenneté avec le Maire Jean-Pierre Barnaud.

**Chennevières  
une Ville en  
mouvement**

**PETITE ENFANCE - SCOLAIRE - JEUNESSE - SOCIAL - SÉCURITÉ -  
SPORT - CULTURE - JUMELAGE - ASSOCIATIONS**

L'UNE DES PRIORITÉS DE LA MUNICIPALITÉ EST DE PROPOSER DES SERVICES DE QUALITÉ À LA POPULATION ET L'AIDER À FAIRE FACE AUX DIFFÉRENTES CRISES. DANS UN CONTEXTE INCERTAIN ET GRÂCE À UNE GESTION MAÎTRISÉE, ELLE PEUT ASSUMER SON RÔLE DE PROTECTION, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOLIDARITÉ AUPRÈS DE TOUS SES HABITANTS. ELLE POURSUIT SES ACTIONS EN FAVEUR D'UNE VILLE DYNAMIQUE, CITOYENNE, ÉDUCATIVE ET SOLIDAIRE.

## Nouvelle gestion pour les Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants

Afin de répondre aux nombreuses demandes de places, la Ville a mené une étude qui l'a conduite à faire appel à un prestataire dans le cadre d'une délégation de service public. Ainsi, elle propose des réponses plus adaptées aux besoins des Canavérois : accueillir plus de tout-petits et étendre les horaires d'accueil.

**E**n 2020, la Municipalité a engagé une réflexion sur le mode de gestion le plus opportun à mettre en place concernant ses Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE). Il s'est avéré que la concession de service public était le mode de gestion le plus adapté. La Commune a délégué l'exploitation de ses EAJE à une entreprise privée.

Cette gestion permet de proposer une offre d'accueil accessible et diversifiée respectant les choix éducatifs des parents et les besoins des enfants. Depuis 2021, La Maison bleue est en charge de l'accueil des tout-petits à Chennevières. Cette entreprise propose différents types de contrats (de 1 à 5 jours) facturés sur la base du quotient familial. L'ensemble des demandes de Canavérois sont satisfaites avec les crèches et les assistantes maternelles.



Crèche des Petits Meuniers.



## Les crèches

- La crèche des Petits Meuniers, dans le quartier du Moulin à Vent, accueille 3 sections et 60 berceaux,
- La crèche de la Coccinelle, dans le quartier des Hauts de Chennevières, comporte 2 sections et 25 berceaux,
- La crèche Jean Deplus, rue du Général de Gaulle, dispose de 2 sections et comprend 25 berceaux,
- La crèche familiale : les assistantes maternelles accueillent 40 enfants à leur domicile.

Le calcul du nombre de berceaux peut correspondre à plusieurs enfants qui ne sont pas sur les mêmes plages horaires.

Depuis plusieurs années, des micro-crèches complètent l'offre d'accueil.

## LIEN PARENTS / ASSISTANTES MATERNELLES

Le Relais Petite Enfance conseille les familles dans leur choix de mode de garde et les met en lien avec 39 assistantes maternelles agréées privées qui disposent de 130 places disponibles. Le RPE conseille également les assistantes maternelles dans leurs démarches administratives, de formations...

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents est un espace d'échanges pour les parents et d'activités telles que la lecture, les jeux de société, etc.



## Une mobilisation forte en faveur des enfants

**Les écoles canavéroises accueillent environ 1 600 élèves. La rénovation des groupes scolaires est une priorité pour la Ville afin d'assurer de bonnes conditions d'apprentissage pour les enfants et les équipes pédagogiques. Mais elle œuvre également afin de les ouvrir au monde qui les entoure et à leur bien-être durant les temps scolaires et périscolaires.**

**A**fin de favoriser le développement et la réussite des enfants, la Ville a élaboré son Projet éducatif de territoire (PEDT) qui comprend plusieurs thématiques et actions pour les Canavérois de la petite enfance à la jeunesse :

- offrir aux enfants l'occasion de pratiquer des activités culturelles, sportives,
- favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, l'entraide, la citoyenneté, l'intergénérationnel,
- mieux inclure les enfants porteurs de handicap,
- sensibiliser et éduquer à l'environnement et à la connaissance du patrimoine.

Sur le temps scolaire, des actions de prévention et de sensibilisation sont menées par la Ville autour de la sécurité routière, de la santé, du sport, de la culture, du harcèlement... Des associations les initient à la musique et à la découverte de la nature ou aux échecs.

Des actions sont également incluses dans le dispositif « Cité éducative » mis en place depuis 2019, qui vise à mieux accompagner les élèves du quartier prioritaire du Bois l'Abbé vers la réussite en mobilisant l'ensemble des acteurs éducatifs, collectivités mais aussi associations et habitants. Ainsi, de nombreux partenariats sont conclus entre les services municipaux, et des acteurs institutionnels, associatifs, économiques....



## ET APRÈS L'ÉCOLE...

Sur les temps péri et extra-scolaires, les équipes d'animation proposent des activités en lien avec le Projet éducatif de territoire.

Par exemple : des enfants rencontrent des seniors de la résidence Robert Landry le temps d'un après-midi.

Dans le cadre de l'action « Parcours du jeune lecteur », des rencontres sont organisées avec des auteurs à la librairie Petites histoires entre amis. Les enfants participent à des expériences scientifiques ou à des journées thématiques.

La Ville propose des séjours pendant les vacances. Chaque année, une centaine d'enfants partent à la découverte de la mer, de la montagne ou de la nature.



## Une ouverture aux jeunes souffrant de handicap

L'école Germaine Tillion accueille une classe UEMA. L'Unité d'enseignement en maternelle autisme est une classe rattachée à des établissements médico-sociaux, ouverte au sein d'une école ordinaire pour proposer un cadre de scolarisation adapté pour des enfants avec autisme ou autres troubles envahissants du développement. 7 élèves bénéficient d'un accompagnement pleinement adapté à leurs besoins, à l'école, sur une durée de 3 années maximum. Dans le cadre de la politique d'inclusion et de sensibilisation au handicap de la Municipalité, cette classe UEMA est une opportunité d'accueil et d'insertion pour ces jeunes enfants et également d'acceptation du handicap pour les autres élèves de l'école.

Par ailleurs, la Ville accueille déjà une classe ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) dans les écoles des Hauts de Chennevières, du Moulin à Vent et Rousseau A.

## LES CONSEILS MUNICIPAUX DES ENFANTS

Les élèves de CM2 se retrouvent le temps d'une matinée, à la place des élus pour une séance du conseil municipal des enfants. Ils posent leurs questions sur le rôle du Maire, les compétences de la Mairie, ... au Maire ou aux conseillers municipaux. Ensuite, ils visitent les services municipaux et déjeunent en compagnie des élus.

## Préparer l'avenir c'est investir pour notre jeunesse

### LE CLUB NOÉ ACCUEILLE LES ADOLESCENTS DE 12 À 17 ANS

Des actions leur sont proposées autour des thématiques du handicap, de l'environnement, de la cause animale mais aussi le respect, l'égalité femmes-hommes, le sport, la prévention routière...

Ils peuvent participer à des séjours : intergénérationnels avec le CCAS, au ski (reconduit en 2024 notamment avec le soutien du Département), à Tukums en Lettonie dans le cadre du jumelage. Toujours en faveur de l'ouverture aux autres, ils sont aux côtés des jeunes Ukrainiens d'Izium lors de leurs visites en France.

**La politique jeunesse de la Ville permet d'organiser des accueils pour les jeunes, favoriser la découverte des domaines sportifs, culturels, artistiques et professionnels, développer les notions d'engagement dans les domaines de l'humanitaire, de la solidarité et de la citoyenneté et les accompagner dans une démarche de professionnalisation. De nombreuses actions sont mises en place pour permettre aux jeunes de s'épanouir dans notre ville et pour les sensibiliser au monde qui les entoure.**





Participation des jeunes aux cérémonies commémoratives.

Les adolescents sont présents lors des cérémonies commémoratives.

Ils protègent leur cadre de vie, leur environnement avec l'action « Clean ta ville » et participent à des chantiers éducatifs avec le bailleur 1001 vies.

## LE PRIJ ACCOMPAGNE LES JEUNES DE 18 À 30 ANS

La structure les aide dans leurs recherches professionnelles, de stages, les conseille dans la rédaction de CV et de lettres de motivation.

Chaque année, une dizaine de jeunes participent au dispositif Chantier Permis B qui vise à offrir une opportunité d'insertion professionnelle. La Mairie le finance en contrepartie d'heures de travail au sein d'un service municipal un mois l'été.

Les animateurs vont à la rencontre des jeunes aux collèges et au lycée.

De plus, les bacheliers ayant décroché une mention sont récompensés financièrement lors d'une cérémonie en leur honneur.



# EN CHIFFRES



**100**  
jeunes  
fréquentent le  
Club Noé

**100**

jeunes ont  
bénéficié du  
dispositif  
Chantier  
Permis B  
depuis 2014

(heures de travail effectuées en mairie en contrepartie du financement du permis de conduire)



# SOCIAL ET SOLIDARITÉ

Depuis 2021, l'inflation importante avec la hausse des prix de l'énergie, des matières premières et de l'alimentation affecte principalement les ménages les plus modestes et les classes moyennes. La Municipalité poursuit ses actions en matière de solidarité grâce au CCAS, à l'épicerie solidaire et au Centre municipal la Colline, ces différentes instances travaillant en concertation étroite.

## Le Centre communal d'action sociale

Le CCAS a pour vocation de mettre en œuvre la politique sociale de la Ville.

Il aide les Canavérois dans leurs démarches pour obtenir des aides sociales mais apporte également un soutien financier complémentaire provenant du Département et de l'État notamment pour leurs factures d'énergie. Le CCAS soutient les personnes seules, en situation de handicap et propose des activités pour les seniors dans le but de rompre l'isolement et de créer du lien social.



## EN CHIFFRES

  
**585 000** euros  
montant de la  
subvention annuelle  
de la Ville en 2024 et  
**671 400** euros prévus  
en 2025



**438**  
adhérents  
au  
CCAS

**205**  
familles  
épaulées  
par l'épicerie  
depuis sa  
création



## Les aides

**Le CCAS se mobilise dans différents domaines, à savoir : la lutte contre l'exclusion, les services d'aide à domicile, le soutien au logement et à l'hébergement, la petite enfance, la jeunesse, l'aide aux personnes en situation de handicap...**

Son rôle premier est d'accueillir, de comprendre et d'écouter les demandes des Canavérois au travers de l'instruction des demandes d'aides sociales, selon le Code de l'Action Sociale et des Familles.

Le CCAS soutient les familles, les personnes seules et les personnes en situation de handicap qui éprouvent des difficultés à faire face à leurs dépenses courantes ou exceptionnelles avec par exemple l'aide à l'énergie.

## Les seniors

L'une des missions du CCAS est la prévention et l'animation en faveur des personnes âgées. Afin de rompre l'isolement et créer du lien social, le CCAS leur propose de nombreuses activités gratuites ou à prix réduit.

Ils peuvent ainsi profiter d'ateliers : numériques, yoga, bien-être, théâtre avec un spectacle, santé, prévention à la sécurité routière...

Des sorties sont organisées dans notre région et des voyages en France et à l'étranger. Chaque année, un séjour intergénérationnel permet aux seniors de côtoyer des jeunes du Club Noé et de partager des activités.

Des rencontres ont lieu lors de déjeuners dansants ou du banquet de fin d'année.



## L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

Le CCAS gère l'épicerie sociale et solidaire qui se situe au Bois l'Abbé. En vendant des produits alimentaires et d'hygiène à bas prix, elle apporte un coup de pouce financier qui permet aux usagers de générer une économie et ainsi d'améliorer leur vie quotidienne en leur rendant possible le financement d'un projet personnel. L'épicerie aborde également d'autres sujets, tels que la santé, l'éducation, le logement, la culture, etc.



## Le Centre municipal la Colline regroupe, depuis 2020, le centre social, la santé, l'emploi, le logement, la politique de la ville, l'ANRU.

Ces services municipaux ont été regroupés afin de faciliter leur accès aux Canavérois.

Le Centre municipal la Colline propose des animations, des ateliers dans de nombreux domaines : cours de français pour les adultes, aide aux devoirs, initiation informatique, repas partagés, sorties, accès à la culture, aide dans la recherche d'emploi, soutien à la parentalité, sensibilisation à la santé, ... L'objectif est d'apporter un soutien aux familles, de créer du lien social et de la mixité.

## Le Centre social

Depuis plus de 30 ans, le Centre social accueille et propose de nombreuses actions pour et organisées par les habitants, accompagnés de professionnels comme une conseillère en économie sociale et familiale, des animateurs socioculturels.

Au programme : des ateliers (jardinage, loisirs créatifs, théâtre...), des sorties, des festivités comme la Fête aux 1000 couleurs et le Gala de fin d'année, des repas partagés, ... Le Centre social offre ainsi un accès à la culture.

Il propose de l'aide aux devoirs à destination des enfants, des cours de français pour les adultes, des actions d'accompagnement à la parentalité et un soutien aux démarches administratives.

On y trouve aussi un espace numérique en libre accès, comprenant un point d'accès « CAF » (Caisse d'Allocations Familiales). L'emploi et l'insertion professionnelle ont intégré les missions du Centre social pour faciliter un retour à l'emploi, notamment à travers des ateliers d'accompagnement.





Atelier « Action ça tourne », tournage du court-métrage avec la réalisatrice Jeanne Romana.

## Le pôle santé

Le Centre municipal abrite un pôle santé qui mène des actions de sensibilisation. Il est possible de se faire vacciner, de prendre rendez-vous avec une nutritionniste ou une psychologue.

Des opérations de sensibilisation sont organisées comme pour Octobre rose, Mars bleu, ou contre les violences faites aux femmes, la possibilité de dépistage du VIH, des séances sur le bien manger auprès des enfants...



## Le logement

Des rendez-vous sont proposés pour des demandes d'attribution, renouvellement et mise à jour de logements sociaux.

Le Centre municipal la Colline accueille également des permanences d'associations : écrivain public, Femmes relais, CIDFF (accès aux droits), UFC Que choisir...



## La Police municipale au plus proche de la population

**L**a Police municipale, au service de tous les Canavérois, est présente pour les protéger et assurer leur tranquillité. Elle a été très active lors des émeutes de 2023 et dans la surveillance du camp de Roms installé de façon illicite le long de la RD4.

La Police municipale collabore au quotidien et vient en renfort de la Police nationale. Une convention de coordination est signée et renouvelée tous les 3 ans entre les deux forces de sécurité.

En plus des agents sur le terrain, 92 points de vidéo protection ont été installés notamment près des groupes scolaires et sur le mail Daniel Cordier.

Par ailleurs, des actions sont mises en place pour renforcer la proximité et les relations avec la population comme l'organisation de séances d'initiation aux gestes de premiers secours.

### LES EFFECTIFS

La Police municipale est composée de

**10** policiers municipaux (8 en brigades et 2 à la cellule commandement).

**3** ASVP sur la voie publique.

**4** ASVP ayant la fonction d'opérateurs-vidéo au Centre de Supervision Urbain.

**6** agents point-écoles rattachés à la Police municipale



Initiation aux gestes de 1<sup>er</sup> secours auprès des jeunes Canavérois.

## Prévention de la délinquance

La Municipalité a reconduit sa Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

En collaboration constante et dynamique avec de nombreux partenaires comme l'État, l'Éducation nationale, les forces de sécurité et de secours, les bailleurs, le monde économique, les associations... Des actions sont mises en place pour lutter contre la délinquance et assurer la tranquillité publique.



Signature de la nouvelle stratégie de sécurité. De gauche à droite : Didier Allard, procureur adjoint de la République, Anne-Marie Bazzo, directrice académique du Val-de-Marne, Antoine Madelin, conseiller départemental, le Maire Jean-Pierre Barnaud et Ludovic Guillaume, secrétaire général sous préfet.

## LES AXES DE TRAVAIL POUR LA STRATÉGIE 2024-2027 SONT :

- ➔ Prévenir les ruptures sociales, scolaires et/ou familiales et responsabiliser les jeunes et les parents.
- ➔ Renforcer l'accès aux droits, l'aide aux victimes et la prévention des violences faites aux femmes et intrafamiliales.
- ➔ Consolider la tranquillité publique et lutter contre toutes les formes d'incivilités.

Chaque axe est ensuite décliné en actions concrètes à mener sur le terrain.

*Par exemple, afin de prévenir les situations à risque, un projet commun de médiation sera construit entre établissements scolaires et accueils de loisirs comme outil de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire.*

Des actions seront organisées afin de sensibiliser, repérer et prévenir la prostitution des mineurs.

Afin de consolider la tranquillité publique et pour lutter contre les incivilités, les relations de confiance entre police et population (interventions en milieu scolaire, Prox'Aventure) sont renforcées.

# LE SPORT

Afin de promouvoir l'activité sportive pour tous, la Municipalité a créé un service des sports en 2022. Son rôle est d'être un interlocuteur privilégié pour les associations sportives et de leur permettre de profiter des équipements de la ville, qu'elle s'attache à restaurer et entretenir, dans les meilleures conditions. Pour la première fois en 2024, la Municipalité vient de se voir attribuer le label " Ville active et sportive " !

La pratique sportive à Chennevières est principalement proposée par l'association le Centre Omnisports de Chennevières (COC) et les clubs de tennis, de handball, de tir à l'arc, de sport paralympique... qui permettent à plus de 1 500 licenciés canavérois d'exercer un sport.

Sur son territoire, Chennevières compte également la piscine des Bordes gérée par GPSEA et le centre départemental de tir à l'arc qui accueille des équipes internationales.

**La Ville favorise de son côté la pratique du sport à travers différentes actions dont :**

- Les journées de l'olympisme : initiation sportive pour les élèves.
- La pratique du sport sur le temps périscolaire.
- « Sport, nutrition, santé » pour les élèves des écoles du Bois l'Abbé.
- « Sport au féminin » et « Boxe tes préjugés » pour transmettre les valeurs du sport et le rendre accessible aux jeunes.
- les olympiades intergénérationnelles entre les jeunes du Club Noé et les seniors du CCAS.
- Les Foulées canavéroises organisées dans le cadre d'Octobre Rose (cancer du sein).
- Des séances de yoga pour les seniors du CCAS.
- Le trophée des champions pour mettre à l'honneur les sportifs et les bénévoles.

## L'EMF

Service municipal, l'Ecole Municipale de Football accueille depuis 2014 près de 150 enfants de 6 à 12 ans, garçons et filles.

Elle propose des entraînements hebdomadaires et la participation à des tournois. Elle organise également l'EMF Cup. Lorsque les joueurs atteignent 12 ans, ils peuvent poursuivre la pratique du football avec le Sporting Football Club de Chennevières (SFCC). Au-delà du sport, l'EMF organise des actions citoyennes et culturelles. Lors des stages, les jeunes joueurs découvrent d'autres univers, d'autres domaines : ils vont au cinéma, visitent des musées, le Sénat, les instances européennes à Strasbourg et Bruxelles... Ils participent également aux cérémonies commémoratives en interprétant *La Marseillaise*.





# EN CHIFFRES



**2**

stades  
Aristide  
Briand et  
Armand Fey



**4**

gymnases  
Aristide Briand,  
Armand Fey,  
Rousseau et  
Suzanne Lenglen  
qui ouvrira  
prochainement



Près de  
**150**

licenciés  
à l'École  
Municipale  
de Football



**10**

associations  
sportives  
dont celle  
qui compte  
le plus  
d'adhérents,  
le COC avec  
**11** sections et  
**21** sports



## CHENNEVIÈRES ET LES JOP PARIS 2024

La Municipalité s'est inscrite dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. En obtenant le label Terre de Jeux 2024, elle s'est engagée à encourager davantage le sport et ses valeurs dans le quotidien et elle a intensifié ses actions et manifestations sportives auprès de tous les Canavérois. Parce qu'elle est une ville sportive, Chennevières est fière d'avoir accueilli la flamme olympique le 21 juillet.

# CULTURE & ANIMATION

**Le théâtre a bénéficié de travaux de rénovation en 2021** ce qui a permis de relancer la vie culturelle de la ville en proposant plus de spectacles et des nouveaux rendez-vous comme les Petits Plus et les Apéros de l'histoire. Afin d'élargir l'offre culturelle, la Municipalité a conclu un partenariat avec Ormesson, Sucy-en-Brie, le Plessis Trévisé et Noisau à travers le Pass Cop (qui permet de bénéficier de tarifs réduits sur certains spectacles sur les communes partenaires).

## 19 SPECTACLES

en moyenne par an pour les adultes, jeune public et les scolaires, auxquels il faut ajouter 9 « Petits plus » par an, les Apéros de l'histoire et les spectacles proposés par les associations et conservatoires.

**20€ / 15€ / 10€**

le théâtre Roger Lafaille propose des tarifs bas afin de permettre l'accès à la culture au plus grand nombre.



**+ 49%**

2 927 spectateurs sont venus au théâtre en 2022. En 2023, la fréquentation a été en forte augmentation avec 4 382 spectateurs.

## LES INFRASTRUCTURES

La culture, c'est également le conservatoire de danse et de musique Emile Vilain et la médiathèque Albert Camus, gérés par GPSEA et qui seront prochainement regroupés dans le futur pôle culturel (avenue du Maréchal Leclerc).

Les travaux ont démarré au premier trimestre 2024. Plus de 3 700 m<sup>2</sup> en substitution des 1 000 m<sup>2</sup> du conservatoire et de la médiathèque actuelle. Ce lieu central de la vie culturelle à Chennevières a été le fruit d'un partenariat étroit avec GPSEA et permettra outre sa vocation principale l'accueil d'associations culturelles.



21 juin 2024 : pose de la 1<sup>re</sup> pierre du pôle culturel avec notamment Laurent Cathala, président de GPSEA et Jacques-Alain Bénisti représentant de la Métropole du Grand Paris.

## Une ville active et festive

**Afin de favoriser les liens entre Canavérois, la Municipalité organise** de nombreuses

manifestations sur des thématiques aussi variées que les jeux vidéo, le salon du bien-être, la journée de la nature et du bien-être animal, la chasse aux œufs, la fête aux 1000 couleurs, la fête de la musique, Chennevières bouge l'été, la journée du patrimoine, enfance et jeunesse en fête, les fêtes de quartiers, Halloween, les féeries de Noël, les Apéros de l'histoire, sans oublier les cérémonies commémoratives.

➔ **Tous ces rendez-vous donnés aux Canavérois sont annoncés sur nos différents supports de communication dont les réseaux sociaux.**

---

## Associations

Plus de 30 associations canavéroises sont très actives dans l'animation de la vie à Chennevières et dans de nombreux domaines : sport, loisirs, culture, patrimoine, environnement, éducation...

La Ville leur apporte son soutien à travers des avantages comme le prêt de salles, de matériel et l'attribution de subventions.

---



**EN 2023, LE MONTANT DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ÉTAIT DE 310 000 €.  
IL EST DE 350 000 € EN 2024 SOIT UNE AUGMENTATION DE 12,9% ET 400 000 € SONT PREVUS EN 2025.**

# JUMELAGE

la Ville de Chennevières est jumelée avec Tukums en Lettonie depuis 2017 et depuis juin 2023 avec la ville d'Izium en Ukraine, après Durmersheim en Allemagne et Littlehampton en Angleterre.

**D**es échanges sont réalisés avec toutes ces communes sœurs.

Des jeunes Canavérois se rendent l'été à Tukums en Lettonie, découvrent la ville, ses coutumes comme la fête de la rose et Riga la capitale. Chennevières, en retour, accueille régulièrement une délégation lettone.

Le 6 juin 2023, Chennevières-sur-Marne a officialisé son jumelage avec Izium, en Ukraine. Cette ville martyre souffre du conflit entre la Russie et l'Ukraine. En signe de solidarité, Chennevières a organisé plusieurs collectes de vêtements et produits d'hygiène ainsi qu'un concert caritatif.



Les jeunes Canavérois participent à la fête de Tukums.

En 2023 et 2024, la Municipalité a permis à des adolescents ukrainiens d'Izium de s'évader quelques jours lors d'escapades en France. Des rencontres et échanges ont lieu avec des adolescents canavérois.



Le Maire Jean-Pierre Barnaud et le Maire Valerii Martchenko ont officialisé le jumelage entre Chennevières et Izium en présence de l'ambassadeur d'Ukraine Vadim Omeltchenko.



Les comités de quartier poursuivent leurs activités, avec des échanges nourris entre les élus et les Canavérois représentant leurs quartiers, toujours dans l'intérêt général.

Les Comités de quartier sont des instances consultatives et de concertation qui permettent d'associer les habitants de la Ville à la gestion locale. Ils ont pour objet de créer un relais entre les citoyens et la Municipalité. Les membres des Comités de quartier s'engagent à oeuvrer dans l'intérêt général de la Ville et de leur quartier. Lors des réunions, les représentants font part de leurs doléances mais surtout de leurs idées qui concernent autant la sécurité que la propreté, le stationnement, la voirie, l'entretien des espaces verts, les animations dans la ville...



Travaux pratiques dans le cadre la concertation du quartier du Fort.

## 8 QUARTIERS

le Belvédère, le Bois l'Abbé, les bords de Marne, les Coteaux, Centre-ville/Mon Idée/le Fort, les Bordes et Hauts de Chennevières, Paris Chennevières, le Moulin.

## 105 CANAVÉROIS

représentant les habitants des quartiers.

## L'AVIS DES CANAVÉROIS

La Municipalité souhaite recueillir l'avis des Canavérois sur les grands projets grâce à la concertation.

Des ateliers, balades urbaines, réunions publiques, exposition ont été organisés pour le futur quartier du Fort et pour le renouvellement du Bois l'Abbé.

# NOS PARTENAIRES



## GRAND PARIS SUD EST AVENIR

Depuis 2014, la Ville intensifie ses recherches de subvention afin de financer les investissements. Dans sa politique d'investissements pour améliorer le cadre de vie des Canavérois, elle est soutenue dans ses projets par des institutions et collectivités mais également la Caisse d'Allocations Familiales, la Fondation du patrimoine ou le SIGEIF. En plus des subventions, des collectivités prennent en charge certains projets qui profiteront aux Canavérois.

### Le pôle culturel

Le projet phare de GPSEA (financé par GPSEA et ses partenaires) est la construction du pôle culturel, avenue du Maréchal Leclerc. Cet équipement proposera aux Canavérois une offre culturelle et artistique sensiblement élargie. De plus de 3 700 m<sup>2</sup>, contre 1 000 m<sup>2</sup> aujourd'hui, il accueillera la médiathèque Albert Camus, une salle de percussion, un auditorium de 130 places, le conservatoire de danse et musique Émile Vilain, des salles dédiées aux associations et des places de stationnement en souterrain.

**Coût total : 17 361 000 €**

Les travaux ont débuté en mars 2024 pour une durée prévisionnelle de deux ans et demi.

L'architecte du projet Dominique Coulon a reçu la Grande Médaille d'Or de l'Académie d'Architecture et est n°1 du top 25 Archello des meilleures agences d'architecture françaises.



GPSEA est également aux côtés de la Ville pour la **rénovation urbaine du Bois l'Abbé** (10,3 millions d'euros) dans le cadre de sa compétence aménagement urbain.

# LE DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE



Le Département a subventionné des projets à hauteur de 165 612 euros en 2023 et 2024.



## Le Plan 50 000 arbres

50 000 arbres d'ici 2028 dans le 94. Le Département du Val-de-Marne a lancé ce plan et incite les collectivités et les Val-de-Marnais à participer en plantant des arbres dans leur jardin avec l'opération « Adopte ton arbre ».

Ce plan vise à préserver le patrimoine arboré et à planter 50 000 arbres afin de lutter contre le dérèglement climatique et ses effets. Pour soutenir cette action, la Ville de Chennevières a lancé également son Plan 1 000 arbres (également subventionné par le Département).

## Rénovation du collège Molière

Le Département est en charge de la gestion des collèges. Le collège Molière bénéficie d'une rénovation complète de ses bâtiments pour le rendre plus fonctionnel et améliorer le cadre de vie scolaire des collégiens. La réhabilitation consiste à réaménager des bâtiments d'enseignement et d'administration. Des locaux manquants seront créés : un espace parents, une salle polyvalente, une salle de travail en groupe au CDI. La salle de restauration sera agrandie et un préau sera créé. Les travaux porteront également sur la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Afin d'améliorer la performance énergétique, les travaux portent sur une isolation extérieure, le changement des menuiseries extérieures, la réfection des toitures terrasse. Pour les bâtiments totalement réhabilités, une ventilation double flux sera posée, les installations électriques et de chauffage seront modernisées.

**Coût total : 25 000 000 €**

**Les travaux ont débuté fin 2023. La livraison complète du collège est estimée au 2<sup>e</sup> semestre 2027.**



Le Département est le maître d'ouvrage **du projet Altival** :  De chez vous au métro une nouvelle voie réservée aux bus qui facilitera leur circulation sur des voies séparées vers le métro ligne 15 et les RER A et E. Il traversera les communes de Chennevières-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Villiers-sur-Marne, Bry-sur-Marne et Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis).

Le Département est également aux côtés de la Ville pour la **rénovation urbaine du Bois l'Abbé** (2,2 millions d'euros).

Grâce au Département, **la flamme olympique** a traversé Chennevières le 21 juillet 2024 et des Canavérois ont pu assister à des épreuves olympiques.

# LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

La Métropole a accordé un soutien financier de plus de 6 millions d'euros pour des actions sur la Ville :



La Métropole participe au financement du **pôle culturel** à hauteur de 3,5 millions €.

**Le mail Daniel Cordier**

La Ville a bénéficié d'un soutien de 1,2 millions € pour les travaux de réhabilitation du **groupe scolaire du Moulin à Vent**.

La Métropole a accordé 1 million € pour la rénovation du **Fort de Champigny** (phases 1 et 2).

44



Elle a versé une subvention de 207 000 € pour la création du **mail Daniel Cordier** derrière l'école Germaine Tillion.

La Ville bénéficie d'une aide de 650 000 € pour la **maison de l'animal et de la biodiversité**.

La Métropole participe au renouvellement de la **flotte automobile** de la Municipalité avec des véhicules propres.

Pour contribuer à la réussite locale des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et faire que chaque métropolitain puisse y prendre part, la Métropole du Grand Paris a soutenu la manifestation "Le village olympique" à l'occasion du passage de la flamme à Chennevières le 21 juillet dernier.



**Village olympique**



**Fort de Champigny**



# LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE



La Région est un partenaire financier dans le cadre du NPRU, le nouveau programme de rénovation urbaine du Bois l'Abbé à hauteur de **708 750 €**.

Elle participe également à la restauration du patrimoine en subventionnant les travaux de l'église Saint-Pierre et du Fort de Champigny à hauteur de **687 000 €**.

## Rénovation du groupe scolaire du Moulin à Vent

Mercredi 18 janvier 2023, le Maire Jean-Pierre Barnaud a reçu, au nom de la Ville, un chèque d'un million d'euros de la part de Jean-Philippe Dugoin Clément, Vice-Président de la Région Île-de-France. Cette subvention a été accordée dans le cadre du Contrat d'Aménagement Régional pour les travaux de l'école du Moulin à Vent.

La Région a auparavant versé une subvention de 950 000 € pour l'école Germaine Tillion.



**L'ÉTAT**

L'État via l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) va contribuer à hauteur de près de 20 millions d'euros à la rénovation du quartier du Bois l'Abbé.

Le stade Armand Fey fait partie des équipements qui seront reconstruits après démolition des anciens.



## Stade Armand Fey

L'État reste présent aux côtés de la Municipalité en apportant un soutien financier de **2,25 millions €** en 2022 et 2023 pour les grands chantiers de la ville comme les travaux de l'école du Moulin à Vent dans le cadre du fonds vert ou pour la restauration du gymnase Suzanne Lenglen, l'église Saint-Pierre, le Fort de Champigny ou le mail Daniel Cordier.



**MAJORITÉ : ENSEMBLE POUR CHENNEVIÈRES, PASSIONNÉMENT**

## **Un bilan concret, des actions réelles !**

Depuis le début de notre mandat, nous avons mis en œuvre une série de projets ambitieux, axés sur une amélioration concrète de la vie de nos concitoyens. Ce bilan est le reflet de notre engagement quotidien à vos côtés.

Dans un contexte marqué par des reproches incessants et des fausses informations véhiculées par l'opposition qui préfère s'attaquer à des projets imaginaires ou à des problèmes déformés plutôt que d'admettre la réalité, il était essentiel de rétablir la vérité sur les réalisations dont nous sommes fiers et qui transforment positivement notre commune.

Conscients de l'ambition de nos projets, nous avons fixé nos objectifs lors de la précédente campagne à l'Horizon 2030. Nous sommes à mi-chemin et nos priorités resteront les mêmes pour la suite du mandat pour répondre aux attentes des Canavérois : une ville plus verte, plus solidaire, plus sûre et plus dynamique.

Nous continuerons à travailler sans relâche pour le bien de notre ville. Ensemble pour Chennevières, passionnément.

Mickaël Assous, Jean-Pierre Barnaud, Pierre-Alexandre Baux, Félicia Boisne-Noc, Brice Chatel, Christiane Cornu, Christine Courtois, Richard Della-Mussia, Jacques Driesch, Jean-François Fabre, Denis Fasanaro, Véronique Glover, Samira Guerroumi, Sophie Le Monnier, Martine Lerfel, Jean-Jacques Le Tarnec, Térésa Losso, Hamza Mokhtari, Nathalie Paolucci, Annie Pellet-Schiffarine, Jean-Louis Poujol, Christophe Signoret, Didier Sthorez, Didier Trémoureux, Anne-Marie Vialatoux.

**OPPOSITION : POUR UN AVENIR ENSEMBLE À CHENNEVIÈRES**

## **« Le bien vivre à Chennevières », une question de vision !**

Lors des élections municipales de 2020 notre groupe avait proposé dans son programme des orientations et des projets différents de ceux imposés aujourd'hui aux Canavérois.

La vision que nous avons du BIEN VIVRE à Chennevières permettait à chaque génération de trouver sa place. La construction d'équipements répondant aux besoins des concitoyens, les services à la population surtout dans cette période difficile, la prise en compte de l'accessibilité, la propreté dans la ville, le renforcement de la sécurité, etc..

A ce jour, le constat que nous faisons témoigne d'un bilan mitigé de la Majorité. Certaines réalisations faites relevant du cadre de l'urgence et pour d'autres, force est de constater que des choix décevants ont été faits sans concertation avec la population : bétonnisation excessive qui dénature notre ville, circulation saturée et bien d'autres problèmes auxquels sont confrontés les Canavérois au quotidien.

**Le BIEN VIVRE ne se décrète pas il se construit avec les Canavérois !**

Anne-Gabrielle Boudevillain, Marie-Christine Diringier, Jean-Luc Doublet, Orianne Louail. Pour un Avenir Ensemble à Chennevières

**OPPOSITION : LES CANAVÉROIS**

## **Bienvenue dans le premier document de campagne du candidat Jean-Pierre Barnaud !**

Les bilans se font en général à mi-mandat, à Chennevières on préfère les faire à tout juste un an de la prochaine campagne des municipales. C'est plus pratique et ça coûte moins cher.

Dans ce magazine dont nous ignorons tout du contenu au moment où l'on nous demande d'écrire cette tribune, vous avez certainement dû découvrir un enchaînement de réalisations et de projets tous plus merveilleux les uns que les autres comme vous aviez dû en découvrir en 2019, à la veille des précédentes élections municipales, dans la très qualitative revue Avenir Grand Paris - encore disponible sur Internet - réalisée par "un organisme indépendant", dicit la lettre du maire qui l'accompagnait alors, éditée par un Canavérois et financée par de la publicité pour des promoteurs immobiliers. Le crédo du maire y était "pas de construction de logements sans transport". Est-ce toujours le cas aujourd'hui ?

Bonne lecture

Laurence Grandjean, Emmanuel Puppo, Yahne Becket. Tél. : 07.45.17.39.35 – mail : [contact@lescanaverois.fr](mailto:contact@lescanaverois.fr)







*Chennevières*  
*sur Marne*

HÔTEL DE VILLE  
14 AV. DU MARÉCHAL LECLERC  
94430 CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE  
TÉL. : 01 45 94 74 74

---

**C'EST AVEC  
VOUS**

**QUE NOUS  
AVANÇONS**



**2024 - 2026**



[www.chennevieres.com](http://www.chennevieres.com)